

ESTIMATION DU COMPTE PROPRE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES.

Jean Pierre TAROUX

La connaissance du transport pour compte propre constitue une donnée économique indispensable pour appréhender l'activité des transports dans son intégralité.

Nous nous limiterons pour l'instant à l'évaluation du «chiffre d'affaires» et de la «valeur ajoutée» engendrés par cette activité.

Evaluation du compte propre d'après l'enquête TRM (1)

Pour 1985, compte tenu des prix unitaires évalués sur une base 1982 et actualisés, le compte propre peut être estimé à 38 Milliards de F, en équivalent chiffres d'affaires, (cf. tableau ci après) et pour 1986 à environ 40,4 Milliards, en considérant par hypothèse simplificatrice, que si le compte propre n'existait pas, les prix unitaires du compte d'autrui ne seraient pas modifiés.

TRM 1986						
classe charge utile tonnes	compte d'autrui millions T-K Intérieur	compte propre millions T-K Intérieur	prix 1982 F/TK	prix 1986 F/TK	Ch.aff.(C.A) en milliards	Ch.aff.(C.P) en milliards
3 t à 8,9 t	4317	5664	2,17	2,8	12,1	15,9
9 t à 17 t	7627	11723	0,93	1,2	9,1	14,1
> à 17 t	45783	17926	0,42	0,55	25,2	9,9
	international	international				
	7415	1126	0,38	0,38	2,8	0,4
TOTAL					49,2	40,4

TRM 1985						
Intérieur	Intérieur	Intérieur				
3 t à 8,9 t	3721	5434		2,73	10,1	14,8
9 t à 17 t	7319	11490		1,17	8,6	13,4
> à 17 t	43494	17644		0,53	23	9,3
	international	international				
	6700	1200		0,38	2,5	0,4
TOTAL					44,2	38

Le compte propre d'après l'enquête Véhicules Utilitaires Légers (2)

L'enquête VUL 1986 indique que le parc de véhicules utilitaires légers utilisé pour le transport de marchandises est de 3581 milliers, dont 1015 milliers pour les particuliers, 1251 milliers pour les entreprises individuelles, 1081 milliers pour les sociétés et 234 milliers pour les divers (associations, administrations,...).

En ne retenant parmi le champ étudié que les véhicules de transports de marchandises dont le propriétaire est, soit une entreprise individuelle, soit une société et en considérant des prix unitaires de l'ordre de 4 à 5 F le véhicule -Km (Cf. article paru dans la revue TEC n° 86, de M.GIRAULT et de C. REYNAUD, indiquant des prix de l'ordre de 3 à 4 F/Véh-Km pour les moins de 2,5 T de PTCA et de 4 à 6 F/Véh-Km pour les 2,6 à 6T de PTCA), on peut estimer à environ 170 Milliards le «chiffre d'affaires» du compte propre. (le kilomètre-moyen est 20 500 pour les VUL de Sociétés et de 14 200 pour ceux des entreprises individuelles).

L'enquête VUL permet d'obtenir l'évaluation du parc et du kilomètre moy e n pour les types d'activité économique suivants : Location de véhicules, Commerce, Bâtiment Travaux-Publics, Agriculture-Pêche, Industrie, Autres Services, Autres Activités.

On a donc considéré qu' en première approximation, que seule l'activité Transport relevait du compte d'autrui(le chiffre d'affaire peut être évalué à environ 10 Milliards de F.), en réalité, une partie de la location de véhicules ainsi qu'une partie de l'activité «Autres services» constitue certainement du transport pour compte d'autrui.

On constate néanmoins que ce compte d'autrui pour les véhicules de moins de 3 T de C.U ne représente qu'environ 10 à 15% de l'ensemble en terme de Chiffre d'affaires et 5 à 8% en terme de Véh-Km (en considérant que la moitié des activités Location et Autres Services sont du Transport.)

Estimation de la valeur ajoutée dégagée par le compte propre.

Le « chiffre d'affaires» du compte propre pour 1986 peut être estimé à 40 +170 soit environ 210 Milliards de F pour le transport routier de marchandises. Si on considère l'hypothèse que ce chiffre d'affaire est proche d'une production non stockée (comptes standards 691), la valeur ajoutée brute d'après le coefficient de passage de 1986 (0,411) serait de 86 Milliards de F à comparer avec la valeur ajoutée brute de 34 Milliards pour le compte d'autrui.

L'évaluation à partir du coefficient de la branche (0,541) aurait donné une valeur ajoutée de 114 Milliards de F à comparer aux 45 Milliards du compte d'autrui.

Une autre évaluation a pu être faite en considérant uniquement le parc des VUL de moins de 15 ans par homogénéité avec celui des plus de 3 Tonnes: le «chiffre d'affaires» des VUL serait de 156 Milliards, soit un total (VUL+TRM) de 196 Milliards. La valeur ajoutée brute serait de 80 Milliards au lieu de 86 Milliards dans l'évaluation précédente.



1 - Cette enquête intitulée "utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises concerne les véhicules de plus de 3 Tonnes de charge utile et de moins de 15 ans d'âge, (coordonnée par J.P. DECURE, publiée en décembre)

2 - Cette enquête concerne les véhicules utilitaires légers de moins de 3 Tonnes de C.U. et de moins de 21 ans d'âge, (coordonnée par J.P.DECURE publiée en décembre)

Novembre 1988